Belgique

FR

HPI EVOLUTION

Pompe à chaleur air / eau

AWHP-2 MIT-IN-2 iSystem

Notice d'utilisation

7616351-001-06

De Dietrich

Sommaire

1 Consignes de sécurité 4

1.1 Consignes générales de sécurité 4

1.2 Recommandations 6

1.3 Consignes spécifiques de sécurité 7

1.3.1 Fiche de données de sécurité : Fluide frigorigène R-410A 7

1.4 Responsabilités 10

1.4.1 Responsabilité du fabricant 10
1.4.2 Responsabilité de l'installateur 10
1.4.3 Responsabilité de l'utilisateur 11

2 A propos de cette notice 12

2.1 Généralités 12

2.2 Symboles utilisés 12

2.2.1 Symboles utilisés dans la notice 12
2.2.2 Symboles utilisés sur l'équipement 12

2.3 Abréviations 13

3 Caractéristiques techniques 14

3.1 Homologations 14

3.1.1 Certifications 14

3.2 Caractéristiques techniques 14

3.2.1 Alimentation électrique 14
3.2.2 Pompe à chaleur 14
3.2.3 Caractéristiques des sondes 16

4 Description 17

4.1 Description générale 17

4.2 Tableau de commande 17

4.2.1 Description des touches 17
4.2.2 Description de l'afficheur 18
4.2.3 Navigation dans les menus 21

5 Utilisation de l'appareil 23

5.1 Mise en service de l'appareil 23

5.2 Affichage des valeurs mesurées 24

5.3 Modification des réglages 25

5.3.1 Régler les températures de consignes 25
5.3.2 Sélectionner le mode de fonctionnement 26
5.3.3 Forcer la production d'eau chaude sanitaire 27
5.3.4 Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage 27
5.3.5 Régler l'heure et la date 28
5.3.6 Sélectionner un programme horaire 28
5.3.7 Personnaliser un programme horaire 29

5.4 Arrêt de l'installation 31

5.5 Mise hors gel 31

6 En cas de dérangement 32

6.1 Anti court-cycle 32

6.2 Messages 32

6.3 Défauts (Code de type Lxx ou Dxx) 34

7 Economies d'énergie 37

7.1 Economies d'énergie 37

7.1.1 Conseils pour économiser de l'énergie 37
7.1.2 Thermostat d'ambiance et réglages 37

7.2 Recommandations 38

8 Garanties 39

8.1 Généralités 39

8.2 Conditions de garantie 39

9 Annexe - Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique 41

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

DANGER

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

DANGER

En cas d'émanations de fumées ou de fuite de fluide frigorigène :

1. Ne pas utiliser de flamme nue, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts ou interrupteurs électriques (sonnette, éclairage, moteur, ascenseur, etc.).
   Le contact du fluide frigorigène avec une flamme peut provoquer des émanations de gaz toxiques.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

AVERTISSEMENT

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

AVERTISSEMENT

Ne pas toucher les tuyaux de liaison frigorifique les mains nues lors du fonctionnement de l'appareil. Risque de brûlure ou gelure.

AVERTISSEMENT

Prendre des précautions avec l'eau chaude sanitaire.Suivant les réglages de la pompe à chaleur, la température de l'eau chaude sanitaire peut dépasser 65 °C.

ATTENTION

Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

Isoler les tuyauteries pour réduire au maximum les déperditions thermiques.

AVERTISSEMENT

L'installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

ATTENTION

L'eau de chauffage et l'eau du circuit sanitaire ne doivent être en contact.

Raccordement électrique

- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installations.
- Remplacer le câble d'alimentation dans tous les cas, par un installateur qualifiée, s'il est endommagé.

AVERTISSEMENT

Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité.

AVERTISSEMENT

Selon les réglages de l'appareil :

- La température des radiateurs peut atteindre 80 °C.
- Ne pas toucher les tuyaux de liaison frigorifique les mains nues lors du fonctionnement de l'appareil. Risque de brûlure ou gelure.

ATTENTION

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

1.2 Recommandations

AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

- Vérifier régulièrement que la pression en eau de l'installation est comprise entre 1,5 et 2 bar.
- Laisser l'appareil accessible à tout moment pour les opérations de maintenance.
- Eviter de vidanger l'installation.
- Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.
- Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil.

1.3 Consignes spécifiques de sécurité

1.3.1. Fiche de données de sécurité : Fluide frigorigène R-410A

Identification du produit

- Nom du fluide frigorigène : R-410A

Identification des dangers

- Effets néfastes sur la santé :
  - Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène.
  - Gaz liquéfié : Le contact avec le liquide peut provoquer des gelures et des lésions oculaires graves.
- Classification du produit : Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon la réglementation de l'Union Européenne.

ATTENTION

Si du réfrigérant est mélangé avec de l'air, cela peut provoquer des pointes de pression dans les tuyaux frigorifiques et entraîner une explosion et d'autres risques.

Composition / Information sur les composants

- Nature chimique : Mélange de R-32 et de R-125.
- Composants contribuant aux dangers :

Nom de la substance	Contenance	Numéro du cas	Numéro CE	Classification	Potentiel de réchauffement de la planète
1,1-Difluorométhane R-32	50%	75-10-5	200-839-4	F+ ; R12	650
Pentafluoroéthane R-125	50%	354-33-6	206-557-8		3400
R-410A					2087,5

Premiers secours

- **En cas d'inhalation** : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air.
  En cas de malaise : Appeler un médecin.
- **En cas de contact avec la peau** : Traiter les gelures comme des brûlures. Rincer abondamment avec de l'eau, ne pas retirer les vêtements (risque d'adhérence avec la peau).
  Si des brûlures cutanées apparaissent, appeler immédiatement un médecin.
- **En cas de contact avec les yeux** : Rincer immédiatement à l'eau en maintenant les paupières bien écartées (minimum 15 minutes).
  Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Mesures de lutte contre l'incendie

- Agents d'extinction appropriés :
  - Dioxyde de carbone (CO2)
  - Poudres
  - Mousse
  - Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.
- Risques spécifiques :
  - Sous l'action de la chaleur, dégagement de vapeurs toxiques et corrosives.
  - Elévation de pression : en présence d'air, un mélange inflammable peut se former dans certaines conditions de température et de pression.

- Méthodes particulières d'intervention : Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur.
- Protection des intervenants :
  - Appareil de protection respiratoire isolant autonome
  - Protection complète du corps.

En cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles :
  - Eviter le contact avec la peau et les yeux
  - Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté

- Ne pas respirer les vapeurs
- Faire évacuer la zone dangereuse
- Arrêter la fuite
- Supprimer toute source d'ignition
- Ventiler mécaniquement la zone de déversement (Risque d'asphyxie).

▸ Nettoyage / Décontamination : Laisser évaporer le produit résiduel.

Manipulation

▸ Mesures techniques : Ventilation.

▸ Précautions à prendre :
- Interdiction de fumer
- Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
- Travailler dans un lieu bien ventilé.

Protection individuelle

▸ Protection respiratoire :
- En cas de ventilation insuffisante : Masque à cartouche de type AX
- En espace confiné : Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

▸ Protection des mains : Gants de protection en cuir ou caoutchouc nitrile.

▸ Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

▸ Protection de la peau : Vêtements en coton majoritaire.

▸ Hygiène industrielle : Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

Considérations relatives à l'élimination

▸ Déchets de produit : Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.

▸ Emballages souillés : Réutiliser ou recycler après décontamination. Détruire en installation autorisée.

AVERTISSEMENT

L'élimination doit se faire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

■ **Réglementations**

- Règlement CE 842/2006 : Gaz à effet de serre fluorés relevant du protocole de Kyoto.

1.4 Responsabilités

1.4.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

CE et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.4.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.4.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Généralités

La présente notice est également disponible sur notre site internet.

2.2 Symboles utilisés

2.2.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.

DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.

AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.

ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.

Signale une information importante.

Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.2.2. Symboles utilisés sur l'équipement

Terre de protection

~ Courant alternatif

Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.

Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

M002628-A

Attention danger, pièces sous tension.
Déconnecter les alimentations du réseau électrique avant toute opération.

2.3 Abréviations

- **ECS** : Eau Chaude Sanitaire
- **PPs** : Polypropylène difficilement inflammable
- **PCU** : Primary Control Unit - Carte électronique de gestion de fonctionnement de la pompe à chaleur
- **PSU** : Parameter Storage Unit - Stockage des paramètres des cartes électroniques PCU et SU
- **SCU** : Secondary Control Unit - Carte électronique du tableau de commande DIEMATIC iSystem
- **SU** : Safety Unit - Carte électronique de sécurité
- **V3V** : Vanne 3 voies
- **EVU** : Service de fourniture d'énergie
- **AWHP** : Module extérieur connecté par câble de liaison au module intérieur
- **MIT-2** : Module intérieur équipé d'un tableau de commande DIEMATIC iSystem
- **PAC** : Pompe à chaleur
- **COP** : Coefficient de performance

- Température de départ : Température de l'eau qui circule dans les radiateurs ou dans le plancher chauffant.
- Température ambiante : Température intérieure de la maison ou d'une pièce.
- Consigne de température ambiante : Température programmée dans la régulation et qui doit être atteinte par la pompe à chaleur.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1. Certifications

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- 2006/95/CE Directive Basse Tension. Normes visées : EN60335-1 / EN60335-2-40.
- 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique. Normes génériques : EN 61000-6-3, EN 61000-6-1.

Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.

Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation

3.2 Caractéristiques techniques

3.2.1. Alimentation électrique

230 V AC (+/- 10%) - 50 Hz

400 V AC (+ 6%, - 10%) - 50 Hz (selon les modèles)

3.2.2. Pompe à chaleur

Conditions d'utilisation :

- Températures limites de service en mode Chaud :
  - Eau : +18 °C / +60 °C
  - Air extérieur :
    -15 °C / +35 °C (4, 6 kW)
    -20 °C / +35 °C (8, 11, 16, 22, 27 kW)
- Pression de service maximale : 0,3 MPa (3 bar)

Performances en mode chaud avec température d'air extérieur +7°C et température d'eau à la sortie +35°C (selon EN 14511–2)

AWHP		4 MR	6 MR -2	8 MR-2	11 MR-2	11 TR-2	16 MR-2	16 TR-2	22 TR	27 TR
Puissance calorifique - A7/W35	kW	3.72	5.87	8.26	10.56	10.56	14.19	14.19	19.4	24.4
COP chaud - A7/W35		4.15	4.18	4.27	4.18	4.18	4.22	4.22	3.94	3.90
Puissance électrique absorbée - A7/W35	kWe	0.90	1.41	1.93	2.53	2.53	3.36	3.36	4.92	6.25
Intensité nominale - A7/W35	A	4.11	6.57	8.99	11.81	3.80	16.17	5.40	7.75	9.86

Performances en mode chaud avec température d'air extérieur +2°C et température d'eau à la sortie +35°C (selon EN 14511–2)

AWHP		4 MR	6 MR -2	8 MR-2	11 MR-2	11 TR-2	16 MR-2	16 TR-2	22 TR	27 TR
Puissance calorifique - A2/W35	kW	3.76	3.87	5.93	10.19	10.19	11.38	11.38	12.10	14.70
COP chaud - A2/W35		3.32	3.26	3.12	3.20	3.20	3.22	3.22	3.10	3.10
Puissance électrique absorbée - A2/W35	kWe	1.13	1.19	1.90	3.19	3.19	3.53	3.53	3.91	4.70
Intensité nominale - A2/W35	A	6.1	6.1	8.2	10.7	6.2	14.6	8.4	9.7	11.8

Valeurs générales

AWHP		4 MR	6 MR -2	8 MR-2	11 MR-2	11 TR-2	16 MR-2	16 TR-2	22 TR	27 TR
Puissance de veille	W	16,4	15	18	21,1	21,1	21,1	21,1	/	/
T.aux(1)	%	1,8900	1,0400	0,9300	0,8600	0,6100	0,8600	0,6100	/	/
LRcontmin(2)		0,527	0,356	0,49	0,492	0,43	0,492	0,43	/	/
CcpLRcontmin(3)		0,907	1,015	1,118	1,083	1,18	1,083	1,18	/	/
Pression acoustique (4)	dB(A)	41.7	41.7	43.2	43.4	43.4	47.4	47.4	51.8	53
Débit nominal d'eau (ΔT = 5K)	m^3/h	1.04	1.04	1.47	1.88	1.88	2.67	2.67	3.8	4.6
Hauteur manométrique disponible au débit nominal	mbar	618	618	493	393	393	213	213	-	-
Débit d'air nominal	m^3/h	2100	2100	3000	6000	6000	6000	6000	8400	8400
Tension d'alimentation du groupe extérieur	V	230 V~	230 V~	230 V~	230 V~	400 V3~	230 V~	400 V3~	400 V3~	400 V3~
Puissance acoustique coté intérieur (A7/W55)	dB(A)	43,2	43,2	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	43,4	43,4

(1) Part de la puissance électrique des auxiliaires dans la puissance électrique totale
(2) Taux minimal de charge en fonctionnement continu
(3) Coefficient de correction de la performance pour un taux de charge égale à LRcontmin
(4) à 5 m de l'appareil, champ libre.
(5) Essai réalisé selon la norme NF EN 12102, conditions de température: Air 7 °C, Eau 55 °C
(6) Kilogramme équivalent CO2
(7) Attention,les longueurs de liaison frigorifique sont limitées à 20 mètres avec le tube de gaz en 3/4 de pouce

AWHP		4 MR	6 MR -2	8 MR-2	11 MR-2	11 TR-2	16 MR-2	16 TR-2	22 TR	27 TR
Puissance acoustique coté extérieur (A7/W55) (5)	dB(A)	62,4	64,8	65.2	68,8	68,8	68,5	68,5	73.8	75,0
Fluide frigorigène R410A	kg	2.1	2.1	3.2	4.6	4.6	4.6	4.6	7.1	7.7
	kg éq CO_2 (6)	4384	4384	6680	9603	9603	9603	9603	14821	16074
Liaison frigorifique (Liquide-Gaz)	pouce	1/4-1/2	1/4-1/2	3/8-5/8	3/8-5/8	3/8-5/8	3/8-5/8	3/8-5/8	3/8-3/4 ou 3/8-1 (7)	1/2-3/4 ou 1/2-1 (7)
Longueur préchargée max.	m	10	10	10	10	10	10	10	30	30
Poids (à vide) - Groupe extérieur	kg	42	42	75	118	118	130	130	135	141

(1) Part de la puissance électrique des auxiliaires dans la puissance électrique totale
(2) Taux minimal de charge en fonctionnement continu
(3) Coefficient de correction de la performance pour un taux de charge égale à LRcontmin
(4) à 5 m de l'appareil, champ libre.
(5) Essai réalisé selon la norme NF EN 12102, conditions de température: Air 7 °C, Eau 55 °C
(6) Kilogramme équivalent CO2
(7) Attention,les longueurs de liaison frigorifique sont limitées à 20 mètres avec le tube de gaz en 3/4 de pouce

3.2.3. Caractéristiques des sondes

Sonde extérieure												
Température en °C	-20	-16	-12	-8	-4	0	4	8	12	16	20	24
Résistance en Ω	2392	2088	1811	1562	1342	1149	984	842	720	616	528	454

Sonde eau chaude sanitaire Sonde de départ											
Température en °C	0	10	20	25	30	40	50	60	70	80	90
Résistance en Ω	32014	19691	12474	10000	8080	5372	3661	2535	1794	1290	941

4 Description

4.1 Description générale

La pompe à chaleur AWHP-2 MIT-IN-2 iSystem est composée de deux éléments :

- Le module extérieur assure la production d'énergie en mode chaud.
- Le module intérieur assure l'échange thermique entre le fluide R410A et le circuit hydraulique.

Les deux unités sont raccordées par l'intermédiaire de liaisons frigorifiques et électriques.

Le système présente les avantages suivants :

- Le circuit de chauffage reste dans le volume isolé de l'habitation. Il n'y a pas de risque de gel des canalisations.
- Grâce au système DC inverter, la pompe à chaleur module sa puissance pour s'adapter aux besoins de l'habitation.
- Le tableau de commande utilise la sonde extérieure pour ajuster la température du circuit de chauffage en fonction de la température extérieure.

4.2 Tableau de commande

4.2.1. Description des touches

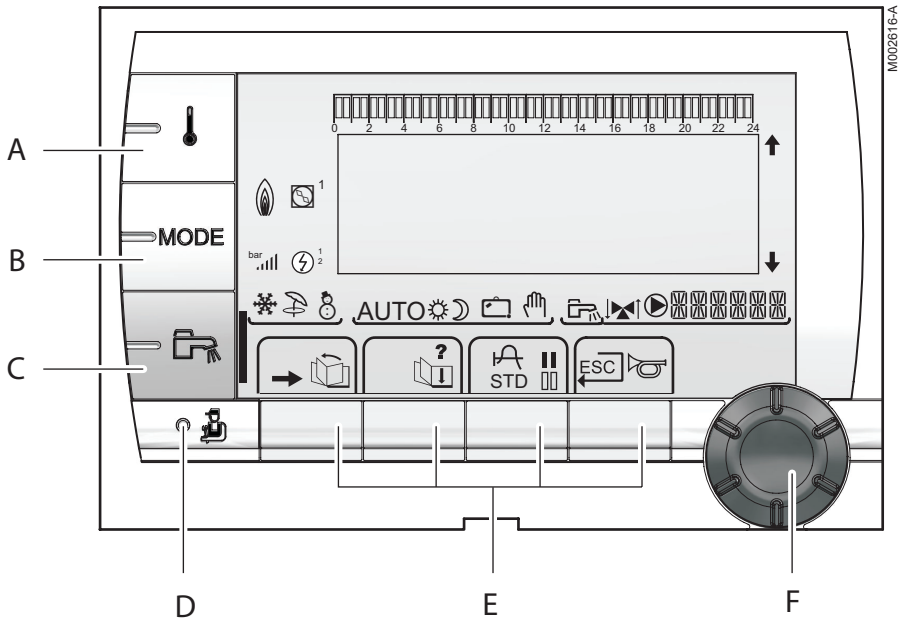

A	Touche de réglage des températures (chauffage, ECS, piscine)
B	Touche de sélection du mode de fonctionnement
C	Touche de dérogation ECS
D	Touche d'accès aux paramètres réservés au professionnel
E	Touches dont la fonction varie au fur et à mesure des sélections Voir : "Fonctions des touches", page 18
F	Bouton de réglage rotatif : ▸ Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur ▸ Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur

4.2.2. Description de l'afficheur

Fonctions des touches

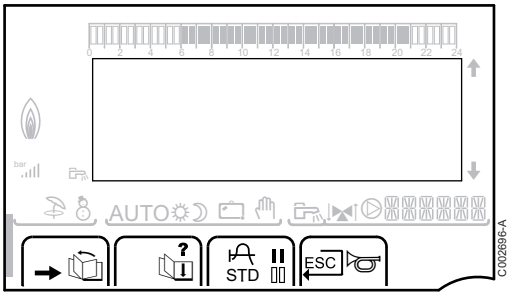

→	Accès aux différents menus
	Permet de faire défiler les menus
	Permet de faire défiler les paramètres
?	Le symbole s'affiche lorsqu'une aide est disponible
	Permet d'afficher la courbe du paramètre sélectionné
STD	Réinitialisation des programmes horaires
II	Sélection en mode confort ou sélection des jours à programmer
	Sélection en mode réduit ou désélection des jours à programmer
	Retour au niveau précédent
ESC	Retour au niveau précédent sans enregistrer les modifications effectuées
	Réarmement manuel

Solaire (Si raccordé)

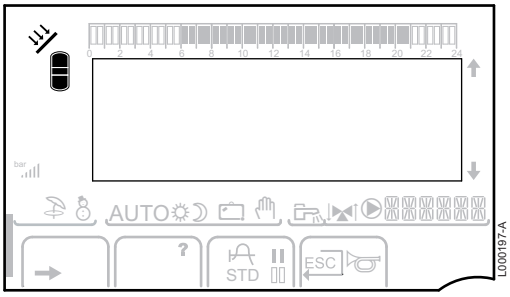

La pompe de charge solaire tourne

La partie haute du ballon est réchauffée à la consigne ballon

L'ensemble du ballon est réchauffé à la consigne ballon

L'ensemble du ballon est réchauffé à la consigne ballon solaire

Le ballon n'est pas chargé - Présence de la régulation solaire

Modes de fonctionnement

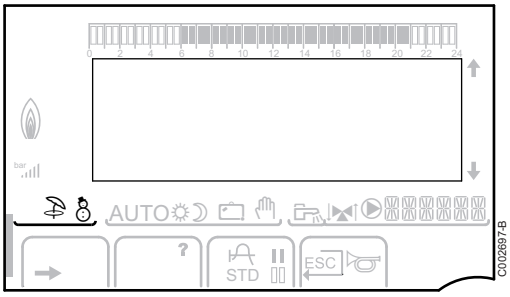

Mode ETE : Le chauffage est arrêté. L'eau chaude sanitaire reste assurée.

Mode HIVER : Chauffage et eau chaude sanitaire fonctionnent.

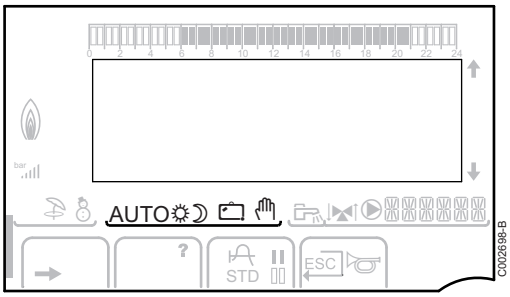

AUTO Fonctionnement en mode automatique selon la programmation horaire.

Mode Confort : Le symbole s'affiche lorsqu'une dérogation JOUR (confort) est activée.

- Le symbole clignote : Dérogation temporaire
- Le symbole est fixe : Dérogation permanente

Mode Réduit : Le symbole s'affiche lorsqu'une dérogation NUIT (réduit) est activée.

- Le symbole clignote : Dérogation temporaire
- Le symbole est fixe : Dérogation permanente

Mode Vacances : Le symbole s'affiche lorsqu'une dérogation VACANCES (antigel) est activée.

- Le symbole clignote : Mode Vacances programmé
- Le symbole est fixe : Mode Vacances actif

Mode manuel

Pression de l'installation

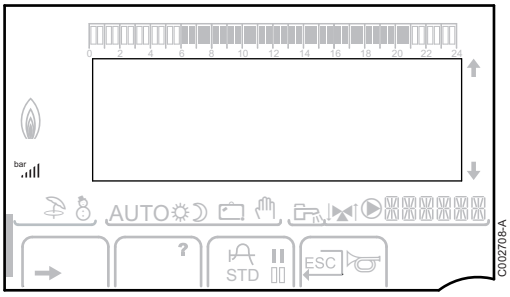

bar Indicateur de pression : Le symbole s'affiche lorsqu'un capteur de pression d'eau est raccordé.

- Le symbole clignote : La pression d'eau est insuffisante.
- Le symbole est fixe : La pression d'eau est suffisante.

Niveau de la pression d'eau

- : 0,9 à 1,1 bar
- : 1,2 à 1,5 bar
- : 1,6 à 1,9 bar
- : 2,0 à 2,3 bar
- : > 2,4 bar

Dérogation Eau Chaude Sanitaire

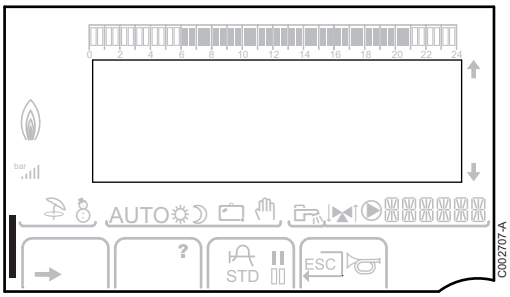

Une barre s'affiche lorsqu'une dérogation ECS est activée :

- La barre clignote : Dérogation temporaire
- La barre est fixe : Dérogation permanente

Appoint électrique

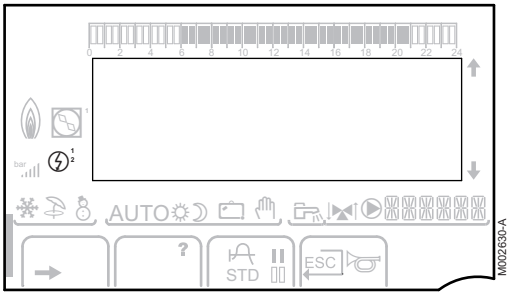

Le symbole **1** ou **2** s'éclaire selon que l'allure 1 ou 2 de l'appoint électrique est commandée.

Appoint hydraulique

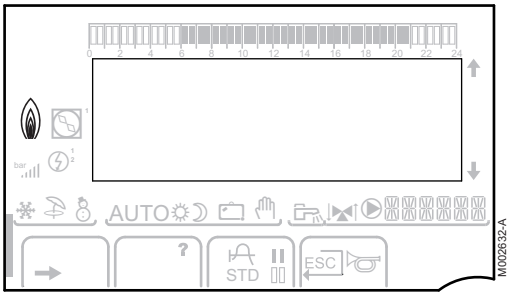

- Le symbole est fixe : Le brûleur et le circulateur de la chaudière d'appoint sont commandés.
- Le symbole clignote : Le circulateur de la chaudière d'appoint est commandé.

Etat du compresseur

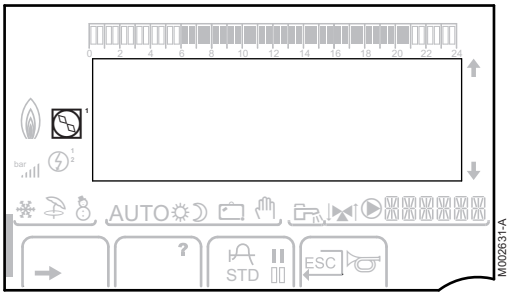

- Le symbole est fixe : Le compresseur est en route.
- Le symbole clignote : La pompe à chaleur est demandée mais le compresseur est arrêté.

Autres informations

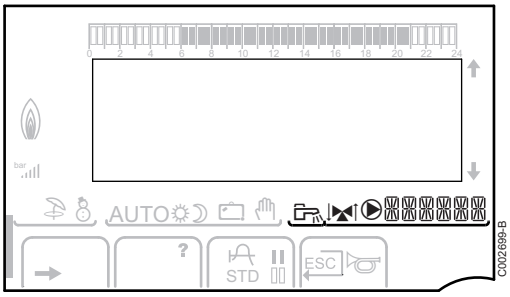

Le symbole s'affiche lorsque la production d'eau chaude est en cours.

Indicateur vanne : Le symbole s'affiche lorsqu'une vanne 3 voies est raccordée.

- : Vanne 3 voies s'ouvre
- : Vanne 3 voies se ferme

Le symbole s'affiche lorsque la pompe est en marche.

Nom du circuit dont les paramètres sont affichés.

4.2.3. Navigation dans les menus

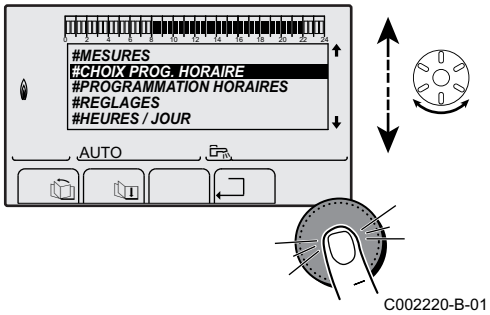

1. Pour sélectionner le menu souhaité, tourner le bouton rotatif.
2. Pour accéder au menu, appuyer sur le bouton rotatif.
   Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche ⮌.

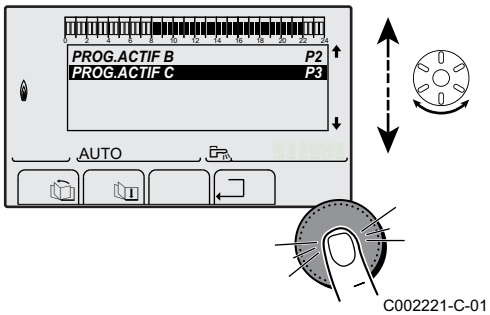

3. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
4. Pour modifier le paramètre, appuyer sur le bouton rotatif.
   Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche ⮌.

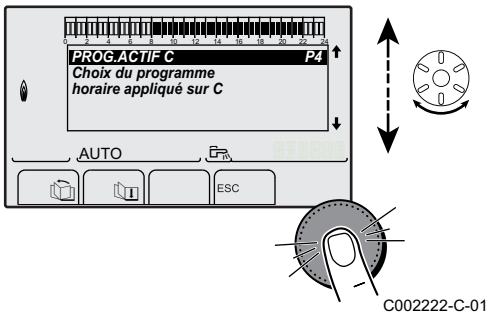

5. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
6. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.

Pour annuler, appuyer sur la touche ESC.

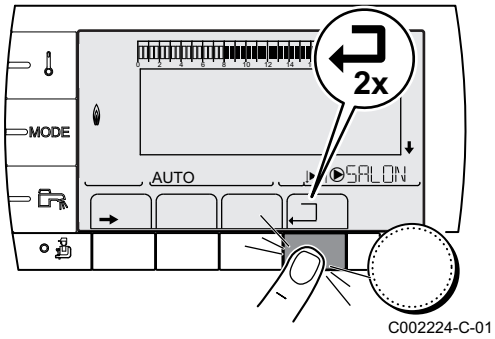

7. Pour revenir à l'affichage principal, appuyer 2 fois sur la touche ↵.

Il est possible d'utiliser les touches ⧉ et ☜ au lieu du bouton rotatif.

5 Utilisation de l'appareil

5.1 Mise en service de l'appareil

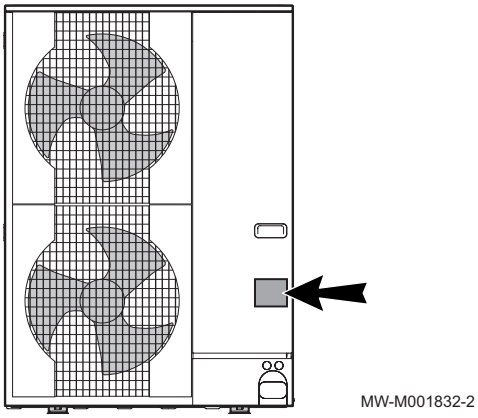

1. Relever la puissance et le type, notés sur la plaquette signalétique du module extérieur.

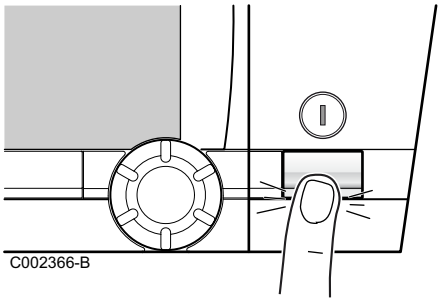

2. Mettre sous tension en activant l'interrupteur marche/arrêt du module intérieur.

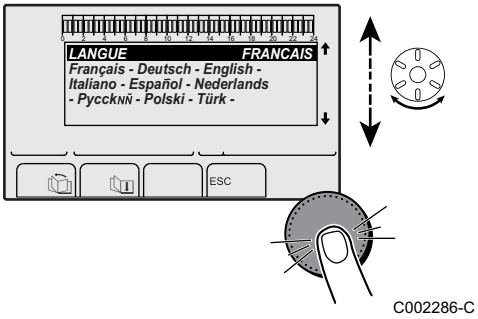

3. A la première mise sous tension, le paramètre **LANGUE** s'affiche. Sélectionner la langue souhaitée en tournant le bouton rotatif.
4. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.
5. Le paramètre **TYPE** s'affiche. En fonction des valeurs notées sur la plaquette du module extérieur, choisir le type du groupe thermodynamique en tournant le bouton rotatif.

Puissance module extérieur	Module intérieur	TYPE
De 4 à 16 kW	MIT-IN-2/E	**MIT AWHP E HT BE**
	MIT-IN-2/H	**MIT AWHP H HT BE**
22 et 27 kW	MIT-IN-2/E	**MIT AWHP E BE**
	MIT-IN-2/H	**MIT AWHP H BE**

Erreur au cours de la procédure de démarrage :

- Aucune information n'apparaît sur l'afficheur :
  Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
- En cas de problème, l'erreur s'affiche à l'écran.
  Voir chapitre : "Messages", page 32.

5.2 Affichage des valeurs mesurées

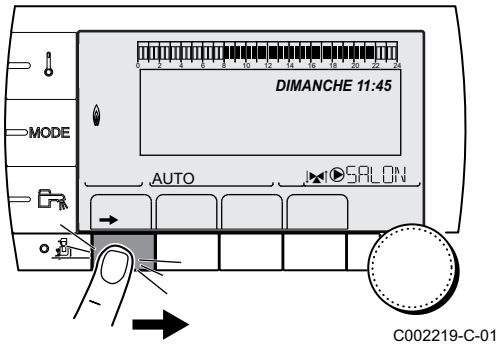

Les différentes valeurs mesurées par l'appareil sont affichées dans le menu **#MESURES**.

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#MESURES**.

- Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 21.

Niveau utilisateur - Menu #MESURES		
Paramètre	**Description**	**Unité**
TEMP.EXTERIEUR	Température extérieure	°C
TEMP.AMB A (1)	Température ambiante du circuit A	°C
TEMP.AMB B (1)	Température ambiante du circuit B	°C
TEMP.AMB C (1)	Température ambiante du circuit C	°C
TEMP MIT	Mesure de la sonde départ du module intérieur	°C
PRESSION	Pression d'eau de l'installation	bar
TEMP.BALLON (1)	Température d'eau du ballon ECS	°C
TEMP.TAMPON (1)	Température de l'eau dans le ballon tampon	°C
TEMP.PISCINE B (1)	Température de l'eau de piscine du circuit B	°C
TEMP.PISCINE C (1)	Température de l'eau de piscine du circuit C	°C
TEMP.DEPART B (1)	Température de l'eau départ du circuit B	°C
TEMP.DEPART C (1)	Température de l'eau départ du circuit C	°C
TEMP.SYSTEME (1)	Température de l'eau départ système si multi-générateurs	°C
T.BALLON BAS (1)	Température de l'eau dans le bas du ballon ECS	°C
T.BALLON AUX (1)	Température de l'eau dans le second ballon ECS raccordé sur le circuit AUX	°C
TEMP.BALLON A (1)	Température de l'eau dans le second ballon ECS raccordé sur le circuit A	°C
T.BAL.SOLAIRE (1)	Température d'eau chaude produite par le solaire (TS)	°C
T.PAN.SOLAIRE (1)	Température des panneaux solaires (TC)	°C
ENERGIE.SOL (1)	Energie solaire accumulée dans le ballon	kWh
DEBITMETRE	Débit échangeur à plaques	l/min
NB IMPULS.COMP.	Nombre de démarrages de la pompe à chaleur	
FCT.PAC	Nombre d'heures de fonctionnement du compresseur de la pompe à chaleur	h
ENTR.0-10V (1)	Tension sur l'entrée 0-10 V	V
SEQUENCE	Séquence de la régulation	
CTRL	Numéro de contrôle du logiciel (SCU)	
DELTA T INSTAL.	Delta de température de l'installation	K
EN.ELEC. (1)	Total de l'énergie électrique consommée	kWh
(1) Le paramètre ne s'affiche que pour les options, circuits ou sondes correspondants effectivement raccordés.		

Niveau utilisateur - Menu #MESURES		
Paramètre	**Description**	**Unité**
EN.ELEC.A1 (1)	Total de l'énergie électrique consommée l'année précédente	kWh
EN.ELEC.A2 (1)	Total de l'énergie électrique consommée il y a deux ans	kWh
EN.THERM (1)	Total de l'énergie thermique délivrée	kWh
EN.THERM.A1 (1)	Total de l'énergie thermique délivrée l'année précédente	kWh
EN.THERM.A2 (1)	Total de l'énergie thermique délivrée il y a deux ans	kWh
(1) Le paramètre ne s'affiche que pour les options, circuits ou sondes correspondants effectivement raccordés.		

5.3 Modification des réglages

5.3.1. Régler les températures de consignes

Pour régler les différentes températures de chauffage, ECS ou piscine, procéder comme suit :

1. Appuyer sur la touche 🌡.
2. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
3. Pour modifier le paramètre, appuyer sur le bouton rotatif.
   Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche ↩.
4. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
5. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.

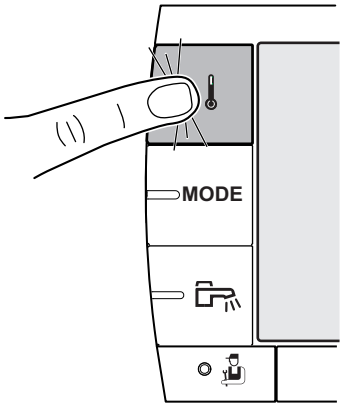

C002266-A

Pour annuler, appuyer sur la touche ESC.

Menu 🌡			
Paramètre	**Plage de réglage**	**Description**	**Réglage d'usine**
TEMP.JOUR A	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode confort du circuit A	20 °C
TEMP.NUIT A	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode réduit du circuit A	16 °C
TEMP.JOUR B (1)	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode confort du circuit B	20 °C
TEMP.NUIT B (1)	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode réduit du circuit B	16 °C
TEMP.JOUR C (1)	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode confort du circuit C	20 °C
TEMP.NUIT C (1)	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode réduit du circuit C	16 °C
TEMP.BALLON (1)	10 à 65 °C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit ECS	55 °C
T.BALLON NUIT (1)	10 à 80 °C	Consigne de température ballon en programme nuit	10 °C
T.BALLON AUX (1)	10 à 80 °C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit auxiliaire	55 °C
T.BAL.NUIT.AUX (1)	10 à 80 °C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit auxiliaire en programme nuit	10 °C
TEMP.BALLON A (1)	10 à 80 °C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du ballon raccordé sur le circuit A	55 °C
T.BALLON NUIT.A (1)	10 à 80 °C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du ballon raccordé sur le circuit A en programme nuit	10 °C
(1) Le paramètre ne s'affiche que pour les options, circuits ou sondes correspondants effectivement raccordés.			

Menu 🌡			
Paramètre	**Plage de réglage**	**Description**	**Réglage d'usine**
T.BAL.SOLAIRE (1)	10 à 80 °C	Température d'eau chaude produite par le solaire (TS)	55 °C
TEMP.PISCINE B (1)	0 à 39 °C	Température souhaitée pour la piscine B	20 °C
TEMP.PISCINE C (1)	0 à 39 °C	Température souhaitée pour la piscine C	20 °C
(1) Le paramètre ne s'affiche que pour les options, circuits ou sondes correspondants effectivement raccordés.			

5.3.2. Sélectionner le mode de fonctionnement

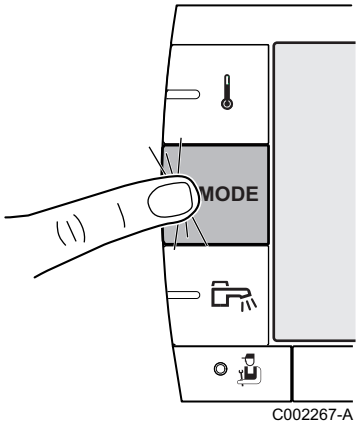

Pour sélectionner un mode de fonctionnement, procéder comme suit :

1. Appuyer sur la touche **MODE**.
2. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
3. Pour modifier le paramètre, appuyer sur le bouton rotatif.
   Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche ↩.
4. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
5. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.

ℹ Pour annuler, appuyer sur la touche ESC.

Menu MODE			
Paramètre	**Plage de réglage**	**Description**	**Réglage d'usine**
AUTOMATIQUE		Les plages du mode confort sont déterminées par le programme horaire.	
JOUR	7/7, xx:xx	Le mode confort est forcé jusqu'à l'heure indiquée ou en permanence (7/7).	Heure courante + 1 heure
NUIT	7/7, xx:xx	Le mode réduit est forcé jusqu'à l'heure indiquée ou en permanence (7/7).	Heure courante + 1 heure
VACANCES	7/7, 1 à 365	Le mode antigel est actif sur tous les circuits de la chaudière. Nombre de jours de vacances : xx (1) Arrêt chauffage : xx:xx (1) Redémarrage : xx:xx (1)	Date courante + 1 jour
ÉTÉ		Le chauffage est arrêté. L'eau chaude sanitaire reste assurée.	
MANUEL		Le générateur fonctionne selon le réglage de la consigne. Toutes les pompes sont en marche. Possibilité de régler la consigne en tournant simplement le bouton rotatif.	
FORCEZ AUTO (2)	**OUI** / **NON**	Une dérogation du mode de fonctionnement est activée sur la commande à distance (option). Pour forcer tous les circuits en mode **AUTOMATIQUE**, sélectionner **OUI**.	
(1) Les jours de début et de fin, ainsi que le nombre de jours sont calculés les uns par rapport aux autres. (2) Le paramètre ne s'affiche que si une sonde d'ambiance est raccordée.			

5.3.3. Forcer la production d'eau chaude sanitaire

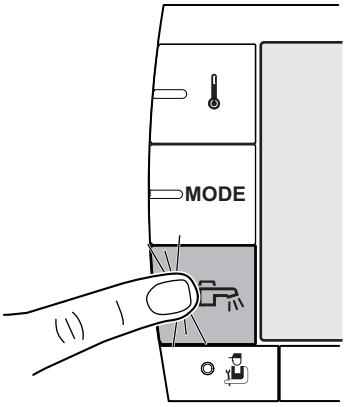

C002268-A

Pour forcer la production d'eau chaude sanitaire, procéder comme suit :

1. Appuyer sur la touche .
2. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
3. Pour modifier le paramètre, appuyer sur le bouton rotatif.
   Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche .
4. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
5. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.

Pour annuler, appuyer sur la touche ESC.

Menu		
Paramètre	**Description**	**Réglage d'usine**
AUTOMATIQUE	Les plages du mode confort eau chaude sanitaire sont déterminées par le programme horaire.	
CONFORT	Le mode confort eau chaude sanitaire est forcé jusqu'à l'heure indiquée ou en permanence (7/7).	Heure courante + 1 heure

5.3.4. Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage

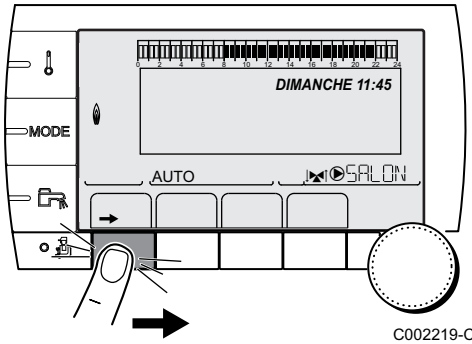

C002219-C-01

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#REGLAGES**.

- Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 21.

3. Régler les paramètres suivants :

Niveau utilisateur - Menu #REGLAGES				
Paramètre	**Plage de réglage**	**Description**	**Réglage d'usine**	**Réglage client**
CONTRASTE AFF.		Réglage du contraste de l'afficheur.		
ECLAIRAGE	**CONFORT**	L'écran est allumé en continu en période jour.	**ECO**	
	ECO	L'écran s'éclaire pendant 2 minutes à chaque pression.		

5.3.5. Régler l'heure et la date

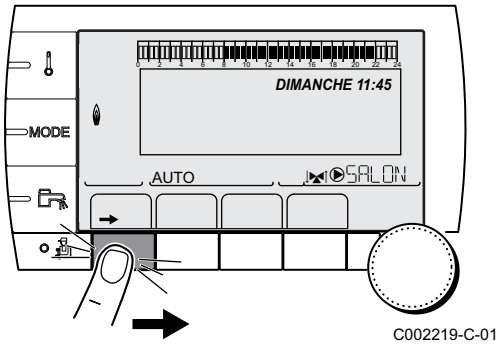

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#HEURE / JOUR** .

- Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 21.

3. Régler les paramètres suivants :

Niveau utilisateur - Menu #HEURE / JOUR (1)				
Paramètre	**Plage de réglage**	**Description**	**Réglage d'usine**	**Réglage client**
HEURES	0 à 23	Réglage des heures		
MINUTES	0 à 59	Réglage des minutes		
JOUR	Lundi au Dimanche	Réglage du jour de la semaine		
DATE	1 à 31	Réglage du jour		
MOIS	Janvier à décembre	Réglage du mois		
ANNEE	2008 à 2099	Réglage de l'année		
HEURE ETE	**AUTO**	Passage automatique à l'heure d'été le dernier dimanche de mars et à l'heure d'hiver le dernier dimanche d'octobre.	**AUTO**	
	MANU	Pour les pays où le changement d'heure s'effectue à d'autres dates ou n'est pas en vigueur.		
(1) Selon la configuration				

5.3.6. Sélectionner un programme horaire

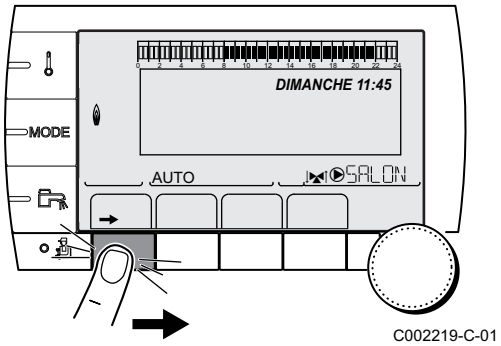

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#CHOIX PROG.HORAIRE**.

- Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 21.

3. Sélectionner le paramètre souhaité.
4. Affecter au circuit le programme horaire souhaité (P1 à P4) avec le bouton rotatif.

Niveau utilisateur - Menu #CHOIX PROG.HORAIRE		
Paramètre	**Plage de réglage**	**Description**
PROG.ACTIF A	P1 / P2 / P3 / P4	Programme confort actif (Circuit A)
PROG.ACTIF B	P1 / P2 / P3 / P4	Programme confort actif (Circuit B)
PROG.ACTIF C	P1 / P2 / P3 / P4	Programme confort actif (Circuit C)

5.3.7. Personnaliser un programme horaire

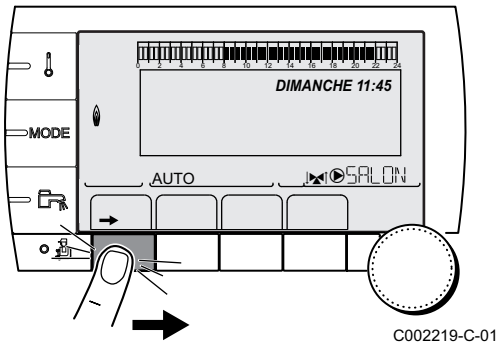

1. Accéder au niveau utilisateur : Appuyer sur la touche →.
2. Sélectionner le menu **#PROGRAMMATION HORAIRE**.

- Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 21.

3. Sélectionner le paramètre souhaité.

Niveau utilisateur - Menu #PROGRAMMATION HORAIRE		
Paramètre	**Programme horaire**	**Description**
PROG.HORAIRE A	**PROG P2 A** **PROG P3 A** **PROG P4 A**	Programme horaire du circuit A
PROG.HORAIRE B	**PROG P2 B** **PROG P3 B** **PROG P4 B**	Programme horaire du circuit B
PROG.HORAIRE C	**PROG P2 C** **PROG P3 C** **PROG P4 C**	Programme horaire du circuit C
PROG.HORAIRE ECS		Programme horaire du circuit ECS
PROG.HORAIRE AUX		Programme horaire du circuit auxiliaire
PROG.HORAIRE EVU		Programme horaire du délestage **EVU**

4. Sélectionner le programme horaire à modifier.
5. **Sélectionner les jours pour lesquels le programme horaire doit être modifié** :
   Tourner le bouton rotatif vers la gauche jusqu'au jour souhaité.
   Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.

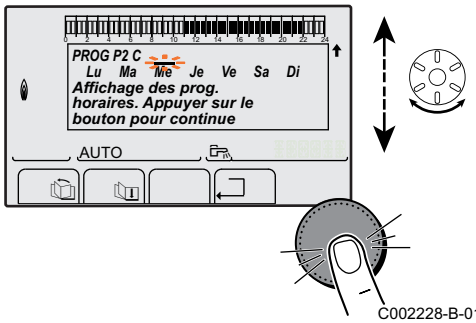

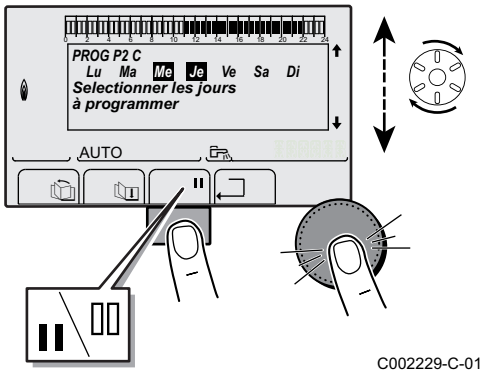

C002229-C-01

6. ▌▌ : **Sélection des jours**
   Appuyer sur la touche ▌▌ / ▯▯ jusqu'à ce que le symbole ▌▌ s'affiche. Tourner le bouton rotatif vers la droite pour sélectionner le (ou les) jour(s) souhaité(s).
   ▯▯ : **Désélection des jours**
   Appuyer sur la touche ▌▌ / ▯▯ jusqu'à ce que le symbole ▯▯ s'affiche. Tourner le bouton rotatif vers la droite pour désélectionner le (ou les) jour(s) souhaité(s).
7. Lorsque les jours souhaités pour le programme sont sélectionnés, appuyer sur le bouton rotatif pour valider.

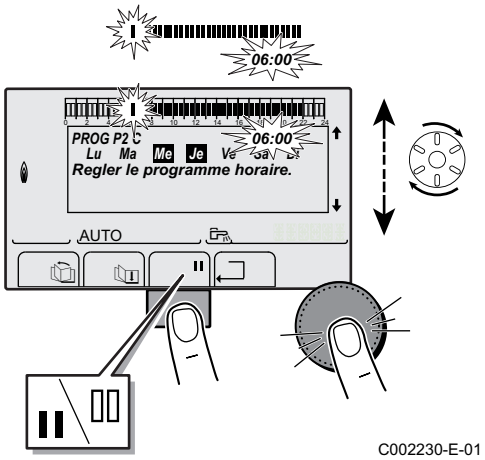

C002230-E-01

8. **Définir les plages horaires pour le mode confort et le mode réduit** :
   Tourner le bouton rotatif vers la gauche jusqu'à ce que **0:00** s'affiche. Le premier segment de la barre graphique du programme horaire clignote.
9. ▌▌ : **Sélection en mode confort**
   Appuyer sur la touche ▌▌ / ▯▯ jusqu'à ce que le symbole ▌▌ s'affiche. Pour sélectionner une plage horaire en confort, tourner le bouton rotatif vers la droite.
   ▯▯ : **Sélection en mode réduit**
   Appuyer sur la touche ▌▌ / ▯▯ jusqu'à ce que le symbole ▯▯ s'affiche. Pour sélectionner une plage horaire en réduit, tourner le bouton rotatif vers la droite.
10. Lorsque les heures du mode confort sont sélectionnées, appuyer sur le bouton rotatif pour valider.

Niveau utilisateur - Menu #PROGRAMMATION HORAIRE					
	Jour	**Périodes confort / Chargement autorisé :**			
		P1	**P2**	**P3**	**P4**
PROG.HORAIRE A	Lundi	6:00 à 22:00			
	Mardi	6:00 à 22:00			
	Mercredi	6:00 à 22:00			
	Jeudi	6:00 à 22:00			
	Vendredi	6:00 à 22:00			
	Samedi	6:00 à 22:00			
	Dimanche	6:00 à 22:00			
PROG.HORAIRE B	Lundi	6:00 à 22:00			
	Mardi	6:00 à 22:00			
	Mercredi	6:00 à 22:00			
	Jeudi	6:00 à 22:00			
	Vendredi	6:00 à 22:00			
	Samedi	6:00 à 22:00			
	Dimanche	6:00 à 22:00			
PROG.HORAIRE C	Lundi	6:00 à 22:00			
	Mardi	6:00 à 22:00			
	Mercredi	6:00 à 22:00			
	Jeudi	6:00 à 22:00			
	Vendredi	6:00 à 22:00			
	Samedi	6:00 à 22:00			
	Dimanche	6:00 à 22:00			

Niveau utilisateur - Menu #PROGRAMMATION HORAIRE					
	Jour	Périodes confort / Chargement autorisé :			
		P1 _____	P2 _____	P3 _____	P4 _____
PROG.HORAIRE ECS	Lundi				
	Mardi				
	Mercredi				
	Jeudi				
	Vendredi				
	Samedi				
	Dimanche				
PROG.HORAIRE AUX	Lundi				
	Mardi				
	Mercredi				
	Jeudi				
	Vendredi				
	Samedi				
	Dimanche				
PROG.HORAIRE EVU	Lundi				
	Mardi				
	Mercredi				
	Jeudi				
	Vendredi				
	Samedi				
	Dimanche				

5.4 Arrêt de l'installation

Si le système de chauffage central n'est pas utilisé pendant une longue période, il est recommandé de mettre l'appareil hors tension.

- Pour arrêter le module intérieur, utiliser l'interrupteur Marche/Arrêt ○/① et couper l'alimentation au niveau du tableau électrique de l'habitation.
- Pour arrêter le module extérieur, couper l'alimentation au niveau du tableau électrique de l'habitation.

ATTENTION

La protection hors gel n'est plus assurée automatiquement si l'alimentation électrique est coupée.

5.5 Mise hors gel

Mettre la pompe à chaleur en mode **VACANCES**. ☞ Voir chapitre : "Sélectionner le mode de fonctionnement", page 26

6 En cas de dérangement

6.1 Anti court-cycle

Lorsque la pompe à chaleur est en mode de fonctionnement "Anti court-cycle", le symbole "**?**" clignote. Il s'agit d'un mode de fonctionnement normal. Lorsque la température de redémarrage sera atteinte, le fonctionnement sera assuré.

1. Appuyer sur la touche "?".
   Le message **Fonctionnement assuré lorsque la température de redémarrage sera atteinte** s'affiche. Lorsque la température de redémarrage sera atteinte, le fonctionnement sera assuré.

Ce message n'est pas un message d'erreur, mais une information.

6.2 Messages

En cas de dérangement, le tableau de commande affiche un message et un code correspondant.

1. Noter le code affiché.
   Le code est important pour le dépistage correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.
2. Eteindre et rallumer la pompe à chaleur.
   La pompe à chaleur se remet en service de façon autonome lorsque la cause du blocage a été levée.
3. Si le code s'affiche à nouveau, remédier au problème en suivant les instructions du tableau suivant :

Code	Messages	Description	Vérification / solution
B00	**BL.PSU ERROR**	La carte électronique PSU est mal configurée	Erreur de paramètres sur la carte électronique PSU ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
B02	**BL.S.DEPART**	La sonde départ MIT est en court-circuit ou circuit ouvert.	Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B08	**BL.ENT.BL OUV.**	L'entrée BL sur le bornier de la carte électronique PCU est ouverte. Pas de protection hors gel.	Le contact branché sur l'entrée **BL** est ouvert. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
			Erreur de paramètre. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
			Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

Code	Messages	Description	Vérification / solution
B09	**BL.ENT.BL OUV.**	L'entrée BL sur le bornier de la carte électronique PCU est ouverte. Protection hors gel.	Le contact branché sur l'entrée **BL** est ouvert. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
			Erreur de paramètre. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
			Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B10	**BL.GROUPE.EXT**	Défaut groupe extérieur.	▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B11	**BL.COM SCU**	Erreur de communication avec la carte électronique SCU.	▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B12	**BL.MANQUE EAU**	La pression d'eau est inférieure à 0,5 bar	Manque d'eau dans le circuit. ▸ Rajouter de l'eau dans l'installation.
B13	**BL.S.ECS**	La sonde du ballon ECS est déconnectée ou en court-circuit	Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B14	**BL.S.EXT**	La sonde extérieure est déconnectée ou en court-circuit.	Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B17	**BL.PCU ERROR**	Les paramètres stockés sur la carte électronique PCU sont altérés.	Erreur de paramètres sur la carte électronique PCU. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B18	**BL.MAUVAIS PSU**	La carte électronique PSU n'est pas reconnue	Mauvaise carte électronique PSU pour cette pompe à chaleur. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B19	**BL.PAS DE CONFIG**	Le module intérieur n'est pas configuré.	La carte électronique PSU a été changée. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B39	**BL.DEBIT**	Débit faible.	▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B40	**BL.DEBIT.ARRET**	Défaut débit.	▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B41	**BL.COM.CPT.kWh**	Erreur de communication avec la carte option comptage d'énergie.	Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B50	**BL.S.DEP.CPT.kWh**	Défaut sonde départ comptage d'énergie.	Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B51	**BL.S.RET.CPT.kWh**	Défaut sonde retour comptage d'énergie.	Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B52	**BL.CPT.kWh.ELEC1**	Défaut compteur électrique ELEC 1.	Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B53	**BL.CPT.kWh.ELEC2**	Défaut compteur électrique ELEC 2.	Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
B54	**BL.CPT.kWh.THERM**	Défaut compteur thermique.	Mauvaise connexion. ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

Code	Messages	Description	Vérification / solution
B55	**BL.DEBIT**	Débit faible.	▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
M04	**REVISION**	Une révision est demandée.	La date programmée pour la révision est atteinte. ▸ Effectuer l'entretien de la pompe à chaleur. ▸ Pour acquitter la révision, programmer une autre date dans le menu **#REVISION** ou régler le paramètre **TYPE REVISION** sur **NON**.
	SEC.CHAP.B XX JOURS **SEC.CHAP.C XX JOURS** **SEC.CHAP.B+C XX JOURS**	Le séchage de la chape est actif. **XX** JOURS = Nombre de jours de séchage chape restant.	Un séchage de la chape est en cours. Le chauffage des circuits non concernés est coupé. ▸ Attendre que le nombre de jours indiqué passe à 0. ▸ Régler le paramètre **SECHAGE CHAPE** sur **NON**.
M23	**CHANGER SONDE EXT.**	La sonde extérieure est défectueuse.	Changer la sonde extérieure radio.

6.3 Défauts (Code de type Lxx ou Dxx)

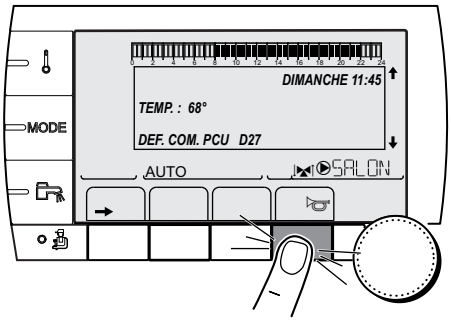

C002604-A-01

1. Noter le code affiché.
   Le code est important pour le dépistage correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.
2. Appuyer sur la touche ☞. Si le code s'affiche à nouveau, éteindre et rallumer la chaudière.

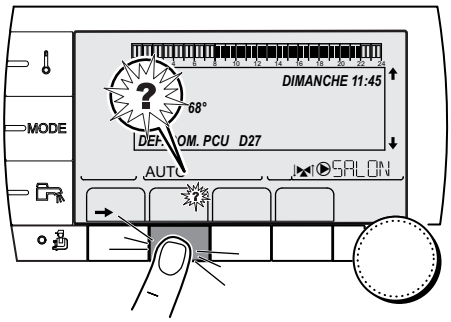

C002302-B-01

3. Appuyer sur la touche **?**. Suivre les indications affichées pour résoudre le problème.
4. Consulter la signification des codes dans le tableau suivant :

Code	Défauts	Origine du défaut	Description	Vérification / solution
D03 **D04**	**DEF.S.DEP.B** **DEF.S.DEP.C**	SCU	Défaut sonde départ circuit B Défaut sonde départ circuit C Remarques : La pompe du circuit tourne. Le moteur de la vanne 3 voies du circuit n'est plus alimenté et peut être manoeuvré manuellement.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D05	**DEF.S.EXT.**	SCU	Défaut sonde extérieure Remarques : La consigne est égale au paramètre **MAX MIT**. La régulation des vannes n'est plus assurée mais la surveillance de la température maximale du circuit après vanne reste assurée. Les vannes peuvent être manoeuvrées manuellement. Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire reste assuré.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D07	**DEF.S.SYST.**	SCU	Défaut sonde système	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D09	**DEF.S.ECS**	SCU	Défaut sonde eau chaude sanitaire Remarques : Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire n'est plus assuré. La pompe de charge tourne. La température de charge du ballon est égale à la température du module intérieur.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D11 **D12** **D13**	**DEF. S.AMB.A** **DEF.S.AMB.B** **DEF.S.AMB.C**	SCU	Défaut sonde d'ambiance A Défaut sonde d'ambiance B Défaut sonde d'ambiance C Remarque : Le circuit concerné fonctionne sans influence de la sonde d'ambiance.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D14	**DEF.COM MC**	SCU	Rupture de communication entre la carte électronique SCU et le module radio	Mauvaise connexion ▸ Vérifier la liaison et les connecteurs Défaillance du module chaudière ▸ Changer le module chaudière
D15	**DEF.S.BAL.TP**	SCU	Défaut sonde ballon tampon Remarque : Le réchauffage du ballon tampon n'est plus assuré.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D16 **D16**	**DEF.S.PISC.B** **DEF.S.PISC.C**	SCU	Défaut sonde piscine circuit B Défaut sonde piscine circuit C Remarque : Le réchauffage de la piscine se fait en permanence durant la période confort du circuit.	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D17	**DEF.S.BAL.2**	SCU	Défaut sonde ballon 2	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil

Code	Défauts	Origine du défaut	Description	Vérification / solution
D18	**DEF.S.BAL.SOL.**	SCU	Défaut sonde ballon solaire	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D19	**DEF.S.COL.SOL.**	SCU	Défaut sonde collecteur	Mauvaise connexion Défaillance de sonde ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D20	**DEF.COM.SOL.**	SCU	Rupture de communication entre la carte électronique SCU et la régulation solaire ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil	
D27	**DEF. COM. PCU**	SCU	Rupture de communication entre les cartes électroniques SCU et PCU ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil	
D32	**5 RESET:ON/OFF**	SCU	5 réarmements ont été réalisés en moins d'une heure ▸ Eteindre et rallumer la pompe à chaleur	
D37	**TA-S COURT-CIR**	SCU	Le Titan Active System® est en court-circuit ▸ Vérifier que le câble de liaison entre la carte électronique SCU et l'anode n'est pas en court-circuit ▸ Vérifier que l'anode n'est pas en court-circuit Remarques : La production d'eau chaude sanitaire est arrêtée mais peut néanmoins être relancée par la touche 🚿. Le ballon n'est plus protégé. Si un ballon sans Titan Active System® est raccordé sur la pompe à chaleur, vérifier que le connecteur de simulation TAS (livré dans le colis AD212) est monté sur la carte sonde.	
D38	**TA-S DEBRANCHE**	SCU	Le Titan Active System® est en circuit ouvert ▸ Vérifier que le câble de liaison entre la carte électronique SCU et l'anode n'est pas sectionné ▸ Vérifier que l'anode n'est pas cassée Remarques : La production d'eau chaude sanitaire est arrêtée mais peut néanmoins être relancée par la touche 🚿. Le ballon n'est plus protégé. Si un ballon sans Titan Active System® est raccordé sur la pompe à chaleur, vérifier que le connecteur de simulation TAS (livré dans le colis AD212) est monté sur la carte sonde.	
D99	**DEF.MAUVAIS.PCU**	SCU	La version du logiciel du SCU ne reconnaît pas le PCU raccordé ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil	
L33	**DEF.DEBIT**		Le débit est inférieur au seuil défini par le paramètre **DEBIT.MIN.STOP** ▸ Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil	

7 Economies d'énergie

7.1 Economies d'énergie

Ce chapitre contient :

- Des conseils pour économiser de l'énergie
- Des conseils pour bien régler le thermostat d'ambiance

7.1.1. Conseils pour économiser de l'énergie

- Ne pas boucher les aérations.
- Mettre en place des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs pour éviter des pertes de chaleur.
- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre en place des rideaux devant les radiateurs.
- Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- Ne pas laisser couler inutilement de l'eau chaude (et froide).
- Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- Préférer une douche à un bain. Un bain consomme 2 fois plus d'eau et d'énergie.

7.1.2. Thermostat d'ambiance et réglages

- Un thermostat modulable, en combinaison éventuelle avec des radiateurs à robinet thermostatique, est économique en énergie et offre un grand confort. Cette combinaison permet de régler la température sur chaque départ. Dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance, ne pas installer de radiateurs à robinet thermostatique.
- Baisser le thermostat à environ 16°C la nuit ou durant les heures d'absence. Ceci permet de réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Baisser le thermostat d'ambiance lors de l'aération des pièces.
- Lors du réglage d'un thermostat horaire programmable, tenir compte des jours d'absence et des congés.

7.2 Recommandations

Une commande à distance est disponible dans les versions suivantes :

- Filaire
- Radio

Le réglage du tableau de commande et/ou de la commande à distance a une grande influence sur la consommation d'énergie.

Quelques conseils :

- Dans la pièce où se trouve la sonde d'ambiance, il n'est pas conseillé d'installer des radiateurs avec robinet thermostatique. Si un robinet thermostatique est présent, l'ouvrir complètement.
- Fermer ou ouvrir complètement les robinets thermostatiques des radiateurs entraîne des fluctuations de température non souhaitées. Ouvrir et fermer les robinets thermostatiques par petits paliers.
- Baisser la consigne à environ 20°C. Ceci permet de réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Baisser la consigne lors de l'aération des pièces.
- Lors du réglage du programme horaire, tenir compte des jours d'absence et des congés.

8 Garanties

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc…, ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

Annexe

Informations relatives aux directives ecoconception et étiquetage énergétique

Table des matières

1 Informations spécifiques . . . 3
1.1 Recommandations . . . 3
1.2 Directive écoconception . . . 3
1.3 Données techniques - Dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur moyenne température . . . 3
1.4 Pompe de circulation . . . 6
1.5 Mise au rebut et recyclage . . . 6
1.6 Fiche de produit - Dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur . . . 7
1.7 Fiche de produit - Régulateurs de température . . . 8
1.8 Fiche de produit combiné - Pompes à chaleur moyenne température . . . 8

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations

Remarque
Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

1.3 Données techniques - Dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur moyenne température

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur (paramètres déclarés pour application à moyenne température)

			AWHP 4 MR	AWHP 6 MR-2	AWHP 8 MR-2	AWHP 11 MR-2 AWHP 11 TR-2
Pompe à chaleur air-eau			Oui	Oui	Oui	Oui
Pompe à chaleur eau-eau			Non	Non	Non	Non
Pompe à chaleur eau glycolée-eau			Non	Non	Non	Non
Pompe à chaleur basse température			Non	Non	Non	Non
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui	Oui	Oui	Oui
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Non	Non	Non	Non
Puissance thermique nominale dans des conditions moyennes(1)	*Prated*	kW	3	4	6	6
Puissance thermique nominale dans des conditions plus froides (1)	*Prated*	kW	3	4	6	4
Puissance thermique nominale dans des conditions plus chaudes (1)	*Prated*	kW	3	5	6	8
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j						
T_j = -7 °C	*Pdh*	kW	2,9	3,5	5,6	6,8
T_j = +2 °C	*Pdh*	kW	3,5	4,5	6,1	8,2
T_j = +7 °C	*Pdh*	kW	3,9	4,8	6,4	9,0
T_j = +12 °C	*Pdh*	kW	4,8	5,2	6,7	10,1
T_j = température bivalente	*Pdh*	kW	2,8	3,6	5,6	6,2
T_j = température limite de fonctionnement	*Pdh*	kW	2,8	3,6	5,6	6,2
Température bivalente	T_{biv}	°C	-10	-10	-10	-10
Coefficient de dégradation(2)	*Cdh*	—	1,0	1,0	1,0	1,0
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions moyennes	η_s	%	150	137	136	132

			AWHP 4 MR	AWHP 6 MR-2	AWHP 8 MR-2	AWHP 11 MR-2 AWHP 11 TR-2
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus froides	η_s	%	120	116	119	113
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus chaudes	η_s	%	195	172	169	167
Coefficient de performance déclaré ou coefficient sur énergie primaire déclaré à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j						
T_j = -7 °C	*COPd*	-	1,82	1,89	1,95	1,82
T_j = +2 °C	*COPd*	-	3,88	3,53	3,49	3,43
T_j = +7 °C	*COPd*	-	5,57	4,74	4,57	4,54
T_j = +12 °C	*COPd*	-	9,33	7,08	6,33	6,24
T_j = température bivalente	*COPd*	-	1,47	1,52	1,63	1,45
T_j = température limite de fonctionnement	*COPd*	-	1,47	1,52	1,63	1,45
Température limite de fonctionnement pour les pompes à chaleur air-eau	*TOL*	°C	-10	-10	-10	-10
Température maximale de service de l'eau de chauffage	*WTOL*	°C	55	55	55	55
Consommation électrique						
Mode arrêt	P_{OFF}	kW	0,009	0,009	0,009	0,009
Mode arrêt par thermostat	P_{TO}	kW	0,049	0,049	0,049	0,049
Mode veille	P_{SB}	kW	0,013	0,013	0,013	0,013
Mode résistance de carter active	P_{CK}	kW	0,055	0,055	0,055	0,055
Dispositif de chauffage d'appoint						
Puissance thermique nominale(2)	*Psup*	kW	0,0	0,0	0,0	0,0
Type d'énergie utilisée			Electricité	Electricité	Electricité	Electricité
Autres caractéristiques						
Régulation de la puissance			Variable	Variable	Variable	Variable
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur - à l'extérieur	L_{WA}	dB (A)	53 - 64	53 - 65	53 - 65	53 - 69
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions moyennes	Q_{HE}	kWh GJ	1489	2124	3316	3783
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus froides	Q_{HE}	kWh GJ	2757	3721	4621	3804
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus chaudes	Q_{HE}	kWh GJ	887	1492	1904	2580

(1) La puissance thermique nominale *Prated* est égale à la charge calorifique nominale *Pdesignh*, et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint *Psup* est égale à la puissance calorifique d'appoint *sup(Tj)*

(2) Si le *Cdh* n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est *Cdh* = 0,9.

Tab.2 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur (paramètres déclarés pour application à moyenne température)

			AWHP 16 MR-2 AWHP 16 TR-2	AWHP 22 TR	AWHP 27 TR
Pompe à chaleur air-eau			Oui	Oui	Oui
Pompe à chaleur eau-eau			Non	Non	Non
Pompe à chaleur eau glycolée-eau			Non	Non	Non
Pompe à chaleur basse température			Non	Non	Non
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui	Oui	Oui
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Non	Non	Non
Puissance thermique nominale dans des conditions moyennes(1)	*Prated*	kW	8	7	14
Puissance thermique nominale dans des conditions plus froides (1)	*Prated*	kW	7	5	15
Puissance thermique nominale dans des conditions plus chaudes (1)	*Prated*	kW	13	12	21
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j					
T_j = -7 °C	*Pdh*	kW	9,0	8,7	13,6
T_j = +2 °C	*Pdh*	kW	11,9	13,6	20,2
T_j = +7 °C	*Pdh*	kW	12,9	16,3	24,4
T_j = +12 °C	*Pdh*	kW	15,4	18,6	32,3
T_j = température bivalente	*Pdh*	kW	8,3	7,4	14,1
T_j = température limite de fonctionnement	*Pdh*	kW	8,3	7,4	14,1
Température bivalente	T_{biv}	°C	-10	-10	-10
Coefficient de dégradation(2)	*Cdh*	—	1,0	1,0	1,0
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions moyennes	η_s	%	130	125	125
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus froides	η_s	%	113	103	110
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus chaudes	η_s	%	161	164	156
Coefficient de performance déclaré ou coefficient sur énergie primaire déclaré à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j					
T_j = -7 °C	*COPd*	-	1,88	1,85	1,92
T_j = +2 °C	*COPd*	-	3,33	3,12	3,05
T_j = +7 °C	*COPd*	-	4,34	4,12	4,15
T_j = +12 °C	*COPd*	-	5,82	5,64	5,99
T_j = température bivalente	*COPd*	-	1,54	1,68	1,92
T_j = température limite de fonctionnement	*COPd*	-	1,54	1,68	1,92
Température limite de fonctionnement pour les pompes à chaleur air-eau	*TOL*	°C	-10	-10	-10

			AWHP 16 MR-2 AWHP 16 TR-2	AWHP 22 TR	AWHP 27 TR
Température maximale de service de l'eau de chauffage	*WTOL*	°C	55	55	55
Consommation électrique					
Mode arrêt	P_{OFF}	kW	0,009	0,009	0,009
Mode arrêt par thermostat	P_{TO}	kW	0,049	0,049	0,049
Mode veille	P_{SB}	kW	0,013	0,013	0,013
Mode résistance de carter active	P_{CK}	kW	0,055	0,055	0,055
Dispositif de chauffage d'appoint					
Puissance thermique nominale(2)	*Psup*	kW	0,0	0,0	0,0
Type d'énergie utilisée			Electricité	Electricité	Electricité
Autres caractéristiques					
Régulation de la puissance			Variable	Variable	Variable
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur - à l'extérieur	L_{WA}	dB (A)	53 - 69	43 - 74	43 - 75
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions moyennes	Q_{HE}	kWh GJ	5184	4808	9156
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus froides	Q_{HE}	kWh GJ	5684	4702	13152
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus chaudes	Q_{HE}	kWh GJ	4120	3837	6952

(1) La puissance thermique nominale *Prated* est égale à la charge calorifique nominale *Pdesignh*, et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint *Psup* est égale à la puissance calorifique d'appoint *sup(Tj)*
(2) Si le *Cdh* n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est *Cdh* = 0,9.

1.4 Pompe de circulation

Remarque
La valeur de référence des pompes de circulation les plus efficaces est EEI ≤ 0,20.

1.5 Mise au rebut et recyclage

Fig.1 Recyclage

MW-3000179-03

Avertissement
Le démontage et la mise au rebut de la pompe à chaleur doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

1. Éteindre la pompe à chaleur.
2. Couper l'alimentation électrique de la pompe à chaleur.
3. Démonter les liaisons frigorifiques.
4. Couper l'alimentation en eau.
5. Vidanger l'installation.
6. Démonter la pompe à chaleur.

1.6 Fiche de produit - Dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur

Tab.3 Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur

		AWHP 4 MR	AWHP 6 MR-2	AWHP 8 MR-2	AWHP 11 MR-2 AWHP 11 TR-2
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux dans des conditions climatiques moyennes		A++	A++	A++	A++
Puissance thermique nominale dans des conditions climatiques moyennes *(Prated ou Psup)*	kW	3	4	6	6
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	%	150	137	136	132
Consommation annuelle d'énergie	kWh	1489	2124	3316	3783
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur(1)	dB (A)	53	53	53	53
Puissance thermique nominale, dans des conditions climatiques **plus froides - plus chaudes**	kW	3 - 3	4 - 5	6 - 6	4 - 8
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux, dans des conditions climatiques **plus froides- plus chaudes**	%	120 - 195	116 - 172	119 - 169	113 - 167
Consommation annuelle d'énergie **plus froides - plus chaudes**	kWh	2757 - 887	3721 - 1492	4621 - 1904	3804 - 2580
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'extérieur	dB (A)	64	65	65	69

(1) Le cas échéant

Tab.4 Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur

		AWHP 16 MR-2 AWHP 16 TR-2	AWHP 22 TR	AWHP 27 TR
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux dans des conditions climatiques moyennes		A++	A++	A++
Puissance thermique nominale dans des conditions climatiques moyennes *(Prated ou Psup)*	kW	8	7	14
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	%	130	125	125
Consommation annuelle d'énergie	kWh	5184	4808	9156
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur(1)	dB (A)	53	43	43
Puissance thermique nominale, dans des conditions climatiques **plus froides - plus chaudes**	kW	7 - 13	5 - 12	15 - 21
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux, dans des conditions climatiques **plus froides- plus chaudes**	%	113 - 161	103 - 164	110 - 156
Consommation annuelle d'énergie **plus froides - plus chaudes**	kWh	5684 - 4120	4702 - 3837	13152 - 6952
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'extérieur	dB (A)	69	74	75

(1) Le cas échéant

Voir
Pour les précautions particulières concernant le montage, l'installation et l'entretien : Voir Consignes de sécurité

1.7 Fiche de produit - Régulateurs de température

Tab.5 Fiche de produit du régulateur de température

		DIEMATIC iSystem
Classe		II
Contribution à l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux	%	2

1.8 Fiche de produit combiné - Pompes à chaleur moyenne température

Remarque
« Application à moyenne température », une application dans laquelle un dispositif de chauffage des locaux par pompe à chaleur ou un dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur fournit sa puissance calorifique déclarée pour une température de sortie de l’échangeur thermique intérieur de 55 °C.

Fig.2 Fiche de produit combiné applicable aux pompes à chaleur moyenne température indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux du produit combiné proposé

Efficacité énergétique saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux

(1) ‘I’ %

Régulateur de la température

Voir fiche sur le régulateur de température

Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

(2) + %

Chaudière d’appoint

Voir fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

(3) ( ) - ‘I’) x ‘II’ = ± %

Contribution solaire

Voir fiche sur le dispositif solaire

Taille du collecteur (en m²)

Volume du ballon (en m²)

Efficacité du collecteur (en %)

Classe énergétique du ballon (1)

A* = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D - G = 0,81

(4) (‘III’ x + ‘IV’ x) x 0,45 x (/100) x = + %

(1) Si la classe énergétique du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes

(5) %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes

G	F	E	D	C	B	A	A+	A++	A+++
<30%	≥30%	≥34%	≥36%	≥75%	≥82%	≥90%	≥98%	≥125%	≥150%

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides : (5) - ‘V’ = % **Plus chaudes :** (5) + ‘VI’ = %

L’éfficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné intallé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d’autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000745-01

I La valeur de l’efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.

II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d’appoint du produit combiné, tel qu’indiqué dans le tableau suivant.

III La valeur de l’expression mathématique : 294/(11 · Prated), dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

IV La valeur de l’expression mathématique 115/(11 · Prated), dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

V La valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes et plus froides, exprimée en %.

VI La valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes et moyennes, exprimée en %.

Tab.6 Pondération des pompes à chaleur à moyenne température

Prated / (Prated + Psup)(1)(2)	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	1,00	1,00
0,1	0,70	0,63
0,2	0,45	0,30
0,3	0,25	0,15
0,4	0,15	0,06
0,5	0,05	0,02
0,6	0,02	0
≥ 0,7	0	0

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

Tab.7 Efficacité du produit combiné

		AWHP 4 MR	AWHP 6 MR-2	AWHP 8 MR-2	AWHP 11 MR-2 AWHP 11 TR-2
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	150	137	136	132
Régulateur de température	%	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux	%	152	139	138	134

Tab.8 Efficacité du produit combiné

		AWHP 16 MR-2 AWHP 16 TR-2	AWHP 22 TR	AWHP 27 TR
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	130	125	125
Régulateur de température	%	+ 2	+ 2	+ 2
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux	%	132	127	127

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S

FR

www.dedietrich-thermique.fr
Direction des Ventes France
57, rue de la Gare
F- 67580 MERTZWILLER
✆ +33 (0)3 88 80 27 00
+33 (0)3 88 80 27 99

De Dietrich info service
N° Indigo 0 825 120 520
0,15 € TTC/MN

REMEHA GmbH

DE

www.remeha.de
Rheiner Strasse 151
D- 48282 EMSDETTEN
✆ +49 (0)25 72 / 9161-0
+49 (0)25 72 / 9161-102
info@remeha.de

DE DIETRICH

RU

www.dedietrich-otoplenie.ru
129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза»,
офис 309
✆ +7 (495) 221-31-51
info@dedietrich.ru

VAN MARCKE

BE

www.vanmarcke.be
Weggevoerdenlaan 5
B- 8500 KORTRIJK
✆ +32 (0)56/23 75 11

NEUBERG S.A.

LU

www.dedietrich-heating.com
39 rue Jacques Stas
L- 2010 LUXEMBOURG
✆ +352 (0)2 401 401

DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.L.U.

ES

www.dedietrich-calefaccion.es
C/Salvador Espriu, 11
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT
✆ +34 935 475 850
info@dedietrich-calefaccion.es

DE DIETRICH SERVICE

AT

www.dedietrich-heiztechnik.com
✆ Freecall 0800 / 201608

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG

CH

www.waltermeier.com
Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
+41 (0) 44 806 44 24
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
+41 (0) 44 806 44 25
ch.klima@waltermeier.com

WALTER MEIER (Climat Suisse) SA

www.waltermeier.com
Z.I. de la Veyre B, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
✆ +41 (0) 21 943 02 22
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
+41 (0) 21 943 02 33
ch.climat@waltermeier.com

DUEDI S.r.l.

IT

www.duediclima.it
Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia
Via Passatore, 12 - 12010
San Defendente di Cervasca
CUNEO
✆ +39 0171 857170
+39 0171 687875
info@duediclima.it

DE DIETRICH

CN

www.dedietrich-heating.com
Room 512, Tower A, Kelun Building
12A Guanghua Rd, Chaoyang District
C-100020 BEIJING
✆ +86 (0)106.581.4017
+86 (0)106.581.4018
+86 (0)106.581.7056
+86 (0)106.581.4019
contactBJ@dedietrich.com.cn

BDR Thermea (Czech republic) s.r.o

CZ

www.dedietrich.cz
Jeseniova 2770/56
130 00 Praha 3
✆ +420 271 001 627
info@dedietrich.cz

AD001NU-AI

CE

R410A

M001476-C

© Droits d'auteur
Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

09/06/2015

7616351-001-06

De Dietrich
DE DIETRICH THERMIQUE
57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30